



Formation des
personnels de
santé



© Amref

Formons les infirmier.ère.s et sages-femmes pour contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité des mères et de leurs enfants au Sénégal

Contexte

Au Sénégal, en 2017, 315 femmes mourraient des suites de leur grossesse ou de leur accouchement pour 100 000 enfants nés et vivants. Parmi les principales causes, on note : la méconnaissance des symptômes de complications obstétricales, la faible qualité des soins prodigués, le retard dans la décision de consulter et l'éloignement des structures de santé. Cette situation impacte aussi bien la santé de mère que celle de l'enfant.

La couverture en soins materno-infantiles est garantie sous deux conditions : d'une part, l'existence d'une offre adéquate et de qualité, et d'autre part, l'accès de la population à cette offre et son utilisation par les communautés.

- Le premier point est dépendant d'un besoin vital et prioritaire d'agents de santé qualifiés pour renforcer la couverture des services liés à la santé sexuelle et reproductive et à la santé pré et post natale. Or, le Sénégal souffre d'un **manque d'infrastructures et de ressources humaines de santé, aussi bien en quantité qu'en qualité** : on n'y compte que 1 médecins et 3 infirmier.ère.s/ sages-femmes pour 10 000 habitants. Pourtant, l'OMS estime qu'un minimum de 23 professionnels de santé (médecins, personnel infirmier et sages-femmes) pour 10 000 habitants est nécessaires pour assurer les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires. Et quand bien même il existe des médecins, infirmier.ère.s et sages-femmes, ceux.elles -ci ne sont pas forcément **formé.e.s en adéquation avec les maladies contemporaine et méthodes de prise en charge actuelles**. En effet, plusieurs études révèlent d'importantes disparités entre les curricula, leur non-révision et leur inadéquation.

Ainsi, de nombreuses mères et leurs enfants n'ont pas accès à des soins pré et post-natals de qualité et adaptés à leurs besoins. Cela est d'autant plus fréquent dans les zones rurales. En effet, le personnel est inégalement réparti sur le territoire, rendant d'autant plus infranchissables les barrières à l'accès aux soins des populations isolées.

- Sur le deuxième point, on remarque un trop faible recours aux structures de santé publiques et privées, qui peut s'expliquer par des obstacles géographiques, financiers, mais aussi socioculturels – en lien notamment avec un manque d'information, mais aussi de confiance envers les personnels de santé.

Comment agissons-nous ?

Amref a inscrit depuis les années 1970 le renforcement des capacités des personnels de santé, notamment en zone rurale, **dans ses priorités d'action**. Elle propose aujourd'hui une expertise reconnue en matière d'ingénierie pédagogie – en particulier **l'approche basée sur les compétences**, plus adaptée aux besoins concrets du personnel de santé.

Ses formations accordent une importance particulière à la qualité de l'accueil et du soin **avec une prise en charge orientée patients, dite « humanisée »**, qui vise à renforcer le lien de confiance patient – soignant.

Le plan de renforcement des capacités conduit par Amref à l'échelle du continent africain (notamment à travers sa campagne Stand Up For African Mothers, qui a permis, entre 2011 et 2018, la formation de près de 12 000 personnels de santé africains), s'appuie sur son expérience en santé numérique. En effet, Amref utilise depuis plus de 15 ans **les outils numériques au service de la santé** : formation à distance de personnel médical grâce au **e-learning et au m-learning**, diagnostics à distance grâce à la télémédecine, télétransmission d'information sanitaires et suivi des patients grâce à la téléphonie mobile, etc.

Dès 2005, Amref a mis en place au Kenya un projet de formation numérique à destination des sages-femmes. Après 5 années de mise en œuvre, celui-ci a été assimilé par les autorités sanitaires du pays. Suite à ce succès, et face à la demande de plusieurs Ministères de la Santé d'Afrique de l'Ouest, Amref a été identifiée par l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé et les pays concernés **comme opératrice pour mener à bien ce projet de formation des sages-femmes et assimilés dans la sous-région**.



Depuis 2013, Amref a donc initié une réplique contextualisée et ajustée de cette expérience pour l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Bénin) : **le Programme de Renforcement des Capacités des Infirmier.ère.s et Sages-femmes (PRECIS)**.

Le projet se déroule **sous l'égide de l'OOAS et dans le respect de la politique d'harmonisation des formations** des personnels de santé de la sous-région – l'OOAS constate d'ailleurs que : *« les études réalisées sur la e-santé, dans leur majorité, reconnaissent l'immense valeur du téléapprentissage et de la formation continue au moyen des TIC pour maintenir les compétences et réduire l'isolement des professionnels de santé en zone rurale (...). Il est nécessaire aujourd'hui que les professionnels de la santé de l'espace CEDEAO aient un accès accru à des possibilités d'apprentissage à distance »*.

Il repose également sur une **étroite collaboration avec les autorités nationales et locales, avec qui les curricula de formation sont élaborés, pilotés et supervisés en fonction des priorités identifiées**. En parallèle, Amref a cherché à s'ancrer localement et à développer des liens solides avec la société civile. Le PRECIS s'est donc développé avec la volonté de s'appuyer sur des partenariats avec les associations nationales d'infirmier.ère.s et de sages-femmes ; et de renforcer l'implication et la reconnaissance **du rôle des agents de santé communautaires dans la politique nationale de ressources humaines en santé**.

Le projet PRECIS - Sénégal

A l'issue des consultations préliminaires, le Sénégal a été choisi comme **pays-pilote** pour une mise en œuvre à partir de 2013 ; avec l'identification d'un enjeu majeur sur lequel les outils et la pédagogie d'Amref pouvaient apporter une valeur ajoutée significative.

Amref fournit ainsi au Ministère de la Santé sénégalais une solution pour la remise à niveau des sages-femmes et infirmier.ère.s en poste formé.e.s avant la réforme de revalorisation de 2009, qui a introduit des compétences, un statut et un niveau de rémunération supérieurs pour les nouvelles générations d'étudiants diplômés. En effet, la réforme a modifié les critères de sélection des étudiant.e.s (passant d'un Brevet de Fin d'Etudes Moyennes à un Baccalauréat), et enrichi les contenus pédagogiques (470 heures supplémentaires). Il était donc nécessaire de **combler l'écart de formation** entre le personnel formé avant la réforme de revalorisation de 2009, et celui formé aux nouveaux curricula.

L'utilisation inédite d'un **mode d'apprentissage mixte (e-learning et tutorat)** est le pilier principal du projet. Cet enseignement offre un contenu de qualité – qui, à la clé, délivre diplôme permettant aux étudiant.e.s de bénéficier d'une revalorisation de leur statut et de leur rémunération.

Le e-learning permet notamment

- s'affranchir des contraintes géographiques
- ne pas démobiliser les personnels soignants déjà en activité
- faciliter la mise à jour du contenu de formation
- optimiser les coûts
- ouvrir des perspectives d'utilisation à l'échelle sous-régionale

Notre stratégie d'intervention

Le déploiement du PRECIS au Sénégal s'est effectué par paliers, en respectant 2 phases :

- Une phase d'implantation : phase préparatoire comprenant l'évaluation initiale des besoins et la faisabilité technique et financière, la mise en place de la gouvernance du projet avec le Ministère de la Santé et la société civile, la planification du projet et l'identification des lieux de formation.
- Une phase d'exécution, incluant :
 - Une étape de pré-positionnement des ressources humaines, financières, technologiques et logistiques posant le socle des prérequis de la formation e-learning
 - Une étape de mise en œuvre de la formation (une fois les ressources disponibles, et les étudiant.e.s sélectionné.e.s > démarrage de la formation)

Caractéristiques

Durée : 7 ans (Mars 2013 – Novembre 2020)

Budget : 2 520 000 €



Aujourd'hui, le PRECIS est **en phase d'exécution sur tout le territoire sénégalais** : les étudiant.e.s et équipes pédagogiques sont recruté.e.s dans l'ensemble du pays, et des centres e-learning sont opérationnels dans les 14 régions. Il propose **une solution innovante pour soutenir les feuilles de route nationales** visant à accélérer la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile, ciblée dans les plans nationaux de développement sanitaire (en particulier les 2^e et 3^e Plans Nationaux de Développement Sanitaire 2009-2018 et 2019-2028 du Sénégal).

Ce projet a pour objectif global de contribuer à la réduction de la mortalité et morbidité maternelle, néonatale et infantile au Sénégal grâce à un dispositif mixte 'e-learning – tutorat' de renforcement des capacités de 1 300 infirmier.ère.s et sages-femmes.

Pour cela, il vise plus spécifiquement à :

Déployer un dispositif technologique national et régional de formation numérique, des supports pédagogiques adaptés aux besoins identifiés et une équipe pédagogique concernant la formation des sages-femmes et infirmier.ère.s d'Etat.

La formation déroulée par le PRECIS au Sénégal a nécessité en amont la préparation et la mise en place de différents moyens et acteur.rice.s sur lequel.le.s elle repose. Ici, on parle du développement et de la mise en opération du dispositif numérique, de l'équipement en matériel pédagogique nécessaires à l'utilisation optimale des formations numériques et enfin de la formation des équipes pédagogiques sur le e-learning.

Mettre en œuvre la formation continue de 1 300 infirmier.ère.s et sages-femmes d'Etat à horizon 2020.

Plusieurs étapes ont été identifiées dans la mise en œuvre de la formation. Premièrement, il a fallu recruter, inscrire et orienter les différentes cohortes d'étudiant.e.s (4 en tout). Ensuite, les enseignements ont pu commencer et les étudiant.e.s peuvent maintenant suivre chacun.e de leur côté et à leur rythme les enseignements sur la plateforme en ligne. Il.elle.s participent également à des travaux dirigés, des stages et des séances de tutorat organisés durant la formation. Enfin, des examens finaux de certification clôturent la formation de chaque cohorte et débouchent sur des cérémonies de graduation des étudiant.e.s.

L'impact des formations et leur reconnaissance dans le système de santé a été renforcé et pérennisé dans le temps grâce aux liens tissés avec les associations professionnelles et les écoles de santé.

Suivre, évaluer, capitaliser afin d'améliorer les formations mises en œuvre et de régionaliser le projet.

Dans la perspective de sa transmission aux pouvoirs publics et de sa régionalisation en l'Afrique de l'Ouest, le PRECIS fait l'objet d'un processus de capitalisation d'expérience régulier. Une attention particulière est donnée au suivi des effets du projet sur les pratiques des étudiant.e.s et plus largement sur les facteurs de la santé maternelle et infantile.

De plus, des activités de sensibilisation sont organisées auprès du grand public quant à l'importance du rôle de la sage-femme et des infirmier.ère.s via la production, la duplication et la diffusion d'outils de visibilité du PRECIS au niveau régional.



Les résultats à date

947 sages-femmes et infirmier.ère.s formé.e.s sur les maladies et méthodes actuelles en matière de santé materno-infantile (formation de la quatrième cohorte toujours en cours)

38 tuteur.rice.s, 24 enseignant.e.s et 14 responsables de centre e-learning formé;e.s et constituant l'équipe de formation

14 centres de e-learning ont été créés dans les 14 régions du Sénégal

Les perspectives

- Inclure de **nouveaux contenus de formation** à destination d'autres catégories de professionnel.le.s de santé.
- Développer un **business model** pour rendre durables la plateforme et son mode de gestion. Une étude de faisabilité d'un business model autour du dispositif e-learning a été réalisée en 2019 par Amref avec pour objectifs d'assurer la durabilité du dispositif de formation établi avec le Ministère de la Santé, et garantir le déploiement d'une stratégie de sortie pérenne, associée à un modèle économique viable.

Ce modèle permettra la génération de revenus par Amref, sur la base de ses outils et de son expertise, destinés au financement de projets visant la montée en qualité des ressources humaines en santé en Afrique de l'Ouest. Ce **modèle public-privé**, déjà expérimenté par Amref en Afrique de l'Est, constitue une perspective solide et durable pour le financement de solutions innovantes en faveur de l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile en Afrique subsaharienne.

- **Assurer un plaidoyer** auprès du MSAS pour qu'il s'engage pour la pérennisation des financements destinés à l'amélioration de la qualité des soins fournis aux femmes et enfants en bas-âge. Il s'agit d'encourager le MSAS à accroître sa contribution financière, et mobiliser, à son niveau, des ressources auprès de ses partenaires sur la période 2020-2023 (USAID, UNFPA, JICA, etc.).
- Constituer, à Dakar, un **campus francophone** de l'Université Amref Health Africa (basée à Nairobi), pour répondre aux gaps de formation en santé en Afrique de l'Ouest.

Et dans le reste de la sous-région...

Le projet PRECIS a également été implanté en **Côte d'Ivoire en appui à l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS)**, seule école ivoirienne habilitée à former les agents sanitaires.

Le e-learning vient apporter une solution intégrée en assurant l'accès à un enseignement harmonisé dans sa qualité et sa forme dans chacune des antennes régionales de l'institut. Dans un premier temps, les antennes de l'INFAS d'Abidjan et Korhogo interviennent comme lieu de formation pilote, avant de mettre le projet à l'échelle des 3 autres antennes dans les phases suivantes.

A date, **27 enseignant.e.s ont été formé.e.s** sur le dispositif e-learning, la conception de contenus multi-médias, et accompagnés au quotidien par les IT de l'INFAS. De plus, **près de 3 000 étudiant.e.s de licence 1, 2 et 3 ont été formé.e.s ou sont en cours de formation** avec l'appui de la plateforme e-learning d'Amref.

Par ailleurs, Amref a la volonté d'**inclure le Bénin et la Guinée Conakry dans le PRECIS**. Une évaluation initiale a été menée et a confirmé la faisabilité technique et opérationnelle du projet.

Les prochaines étapes sont donc : 1. la définition d'une feuille de route nationale, d'objectifs nationaux et de plans d'action détaillés ; 2. le développement d'un plan de mobilisation des ressources dédiées.

Nos partenaires

Partenaires techniques

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal et ses services décentralisés

Organisation Mondiale de la Santé

Organisation Ouest Africaine de la Santé

Fond des Nations Unies pour la Population

Alliance Mondiale des Personnels de Santé

Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social

Centres Régionaux de Formation en Santé

Association Nationale des Sages-Femmes

Association Nationale des Infirmiers et Infirmières du Sénégal

Syndicat Unique des travailleurs de la Santé et de l'Action Sociale

Partenaires financiers

Organisation Mondiale de la Santé

Agence Française de Développement

Gouvernement Princier – Principauté de Monaco

Fondation EDF

Fondation L'Orangerie

Fondation RAJA

Fondation Stavros Niarchos

Fondation Sanofi Espoir

Club Santé Afrique



Qui sommes nous ?



Fondée en 1957 au Kenya, Amref est l'une des ONG africaines leader en santé publique. Elle se bat pour un accès équitable aux soins, avec une priorité donnée aux femmes et aux enfants. Nos 159 programmes de santé, déployés dans 35 pays et jusque dans les zones les plus isolées d'Afrique subsaharienne, se concentrent sur 3 priorités : développer les personnels de santé, assurer l'accès à des services de santé de qualité, et protéger les communautés les plus vulnérables d'Afrique. Notre ONG a été récompensée ces dernières années par plusieurs prix internationaux dont le prix Princesse des Asturies, le prix pour la Santé Mondiale de la Bill & Melinda Gates Foundation, le prix de la Fédération mondiale des associations de santé publique, le prix e-santé de la Banque Africaine de Développement.

En France, Amref :

- Mobilise des ressources et développe des partenariats stratégiques avec des organismes publics et des acteurs privés ;
- Mène des actions de communication et de plaidoyer sur les enjeux de santé en Afrique ;
- Apporte une assistance technique aux programmes de santé publique en Afrique.



Contact

23 quai Alphonse le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt

Tel : +33 1 41 13 07 41

Hubert Chauvet - Délégué Général d'Amref France

Louis Desprat – Chargé de Programmes et Partenariats
(l.desprat@amref.fr)

Mylène Loridan – Assistante Chargée de Programmes et Partenariats
(m.loridan@amref.fr)